

## **L'Attrition de la Marque d'Usage Bas : le Témoignage de la 4<sup>E</sup> Édition du *Dictionnaire* de l'Académie Française (1762)**

**Louise Dagenais**

Université de Montréal

Département de linguistique et de traduction

C.P. 6128, Succ. Centre-Ville

Montréal (Québec)

H3C 3J7

Canada

Louise.Dagenais@umontreal.ca

### **Résumé**

Témoin singulier de la lexicographie française, le *Dictionnaire* de l'Académie du même nom permet d'observer, de sa première édition en 1694 jusqu'à la dernière complétée, en 1932-1935, de substantielles modifications de son système initial de marques d'usage (1694). Nous examinons ici le sort dévolu à la marque BAS, très présente dès la 1<sup>re</sup> édition. Parmi le sous-ensemble des marques diastratiques, elle fait partie, avec PEUPLE notamment, de celles dont on constate la disparition dans la lexicographie actuelle. L'étude en amont et en aval des huit éditions complètes du répertoire permet d'en dater le net déclin dans la 4<sup>e</sup> (1762) et de démontrer que son attrition s'explique essentiellement par un changement terminologique qui lui fera s'y substituer la marque POPULAIRE.

### **1. Introduction**

Notre communication s'inscrit dans l'ensemble cohérent d'une recherche sur la reconfiguration des sous-systèmes de marques d'usage diaphasiques (ex. FAMILIER, STYLE SIMPLE, SOUTENU) et diastratiques (ex. BAS, POPULAIRE, LIE DU PEUPLE) - cf. Hausmann, 1989 pour la terminologie) dans les dictionnaires monolingues du français depuis Richelet (1680).

Nous nous intéressons ici au déclin de la marque BAS dans le *Dictionnaire* de l'Académie française - DAF ci-après -, marque qui signale qu' \* Il n'y a que le peuple qui s[e] ser[t] + de cette façon de parler (s. v. BAS).

Comme témoin central de changements dans les modalités de marquage, le DAF (1694-1932/1935) s'impose. D'une part, sa pérennité est unique et offre la saisie des changements à travers une même tradition lexicographique déployée sur trois siècles - l'édition en cours (1992-) rompant avec cet héritage. D'autre part, il est connu que l'Académie s'appuyait systématiquement sur l'édition courante pour réaliser la suivante<sup>1</sup>, de sorte que les modifications de toute nature qui y sont apportées procèdent de choix délibérés. Le DAF offre ainsi un espace privilégié pour nos enquêtes qui, vu la disponibilité des huit éditions complètes sur cédérom<sup>2</sup>, se veulent exhaustives.

Parmi les marques diastatiques, notre première enquête porte sur BAS. Nous en daterons l'attrition dans le DAF et d'identifierons tant les diverses modalités du changement que la proportion de chacune dans l'ensemble circonscrit.

## **2. Méthodologie**

La méthodologie de nos travaux est uniforme. Pour éviter toute méprise dans la lecture des résultats, il convient d'en présenter les aspects les plus cruciaux.

Peu importe la marque étudiée, nous procédons d'abord au relevé des marqueurs pertinents et à la recension exhaustive des lexies qui en sont porteuses dans chacune des éditions. Nous passons ensuite à la comparaison, chiffrée, des données de chaque édition avec les sept autres, opération menée en amont et en aval. Bien que fort lourde, on le comprendra, notre procédure a pour avantage de mettre en lumière les contrastes les plus vifs entre les éditions et, dans les faits, de signaler celles qui sont les plus significatives en regard de la marque à l'étude. Nous pouvons ainsi identifier les enquêtes prioritaires, comme celle dont nous livrons ici les résultats.

### **2.1 Marqueurs et Marques d'Usage**

Pour distinguer entre les occurrences et les types, nous empruntons à Seguin *et al.* (1990) le terme *marqueurs* d'usage pour désigner leurs occurrences multiformes et désignons par *marque* d'usage le type auquel elles sont ramenées. Dans le DAF, correspondent à la marque BAS les six marqueurs suivants : (très-) *bas*, *basse(s)*, *bass.*, *bassem.*, *bassement*.

### **2.2 Lexies Marquées**

On entend par lexie toute unité lexicale (simple, complexe, collocation, syntagme, phrase, etc.) associée à une seule et unique acception et, inversement, toute acception associée à une forme particulière. Dans tous les cas, le nombre de lexies affectées par une marque dépasse tant le nombre d'articles que le nombre de marqueurs. L'écart tient (a) à la répétition du marqueur à travers les articles, (b) à la portée de celui-ci sur plus d'une acception et (c) à sa portée sur des formes lexicalement distinctes. Nous illustrons les trois cas en (1) en recourant à la 4<sup>e</sup> éd. du DAF (1762).

(1) a. Répétition du marqueur :

\* *Il en a menti par la gueule, par sa gueule.* +, \* *Un homme n'a que de la gueule* + et \* *Mots de gueule* + s. v. GUEULE sont individuellement marqués

\* Il est bas. +, de sorte que nous comptons trois lexies - les variantes strictement morphologiques, comme dans le premier exemple, \* *par la gueule, par sa gueule* +, étant assimilées à une même lexie.

b. Portée du marqueur sur plus d'une acception [le gras est de nous] :

\* Terme injurieux, qui se dit d'**Un benêt qui se laisse gouverner, ou qui s'occupe des plus bas soins du ménage** *C'est un jocrisse.* Il est bas. + s. v. JOCRISSE ; nous comptons dans un tel cas deux lexies, qui correspondent à autant d'acceptions enregistrées par le DAF.

c. Portée du marqueur sur des formes lexicalement bien distinctes [le gras est de nous] :

\* On dit proverbialement & bassement, *S'enluminer la trogne, le museau, enluminer sa trogne*, pour dire, Boire avec excès + s. v. ENLUMINER. Nous comptons deux lexies, l'une avec *trogne*, l'autre avec *museau* - mais nous rejetons *enluminer sa trogne*, assimilé à une simple variante morphologique de *s'enluminer la trogne*.

En marge des cas univoques, les ambiguïtés du texte lexicographique requièrent nombre d'arbitrages sur la portée des marqueurs mais, encore plus, sur le nombre de lexies à enregistrer ; par ex. en (1c), nous en avons compté deux, avec *museau* et avec *trogne*, mais il n'est pas toujours facile de distinguer entre des expressions vraisemblablement lexicalisées et celles dont un terme entre peut-être dans une série plus ou moins ouverte de synonymes et parasyonymes. Les cas douteux sont ainsi résolus un à un. Nous nous assurons toutefois du traitement uniforme de chacun des cas malaisés dans toutes les éditions qui posent le même problème.

Les dictionnaires se prêtent bien aux comptages, tel que nous le faisons, mais, comme le souligne Glatigny (1999) dans sa propre étude sur le marquage, pour être exacts, les chiffres n'en sont pas moins subordonnés à l'analyse retenue pour chacun des cas.

Dernière mise en garde : on gardera en mémoire que le nombre total des lexies inclut au besoin leur répétition. Quel que soit le dictionnaire, on se trouve à consigner des lexies identiques présentes dans des articles différents pour autant, bien sûr, qu'elles y soient chaque fois porteuses de la marque étudiée (ce qui n'est pas toujours le cas ; par ex., dans la 3<sup>e</sup> éd., *Hasard à la blanche* est donné pour une expression proverbiale et basse s. v. HASARD, mais seulement marquée proverbiale s. v. BLANQUE). En clair, nos comparaisons se font toujours d'un article *x* à son vis-à-vis dans une autre édition. Le DAF, spécifiquement, souffre en outre d'insistantes duplications de la marque BAS - à distinguer de la légitime combinatoire de marques différentes (*Terme du style familier & bas, On dit proverbialement et bassement*, etc.) -, comme illustré en (2) - le gras est de nous :

- (2) \* On dit proverbialement & **bassement**, d'Un homme qui a vomi avec de grands efforts, qu'*Il a pensé jeter tripes & boyaux* ; Et, d'Un homme qui est entièrement dévoué à un autre, qu'*Il est à lui tripes & boyaux*. **Il est très-bas.** + s. v. TRIPE, 3<sup>e</sup> éd.

Un tel passage fournit quatre lexies, deux enregistrées avec le marqueur *bassement*, deux autres avec (*très-*)*bas*.

Nos calculs, fort simples (additions et pourcentages), réfléchissent fidèlement la pratique lexicographique du DAF. Comme lui, ils doivent de ce fait être tenus pour amplificateurs. Le total des lexies ne correspond donc jamais au nombre de lexies *différentes* porteuses de la marque.

### 2.3 Comparaisons et Analyse

Aux fins du traitement comparatif des données, nous avons conçu un modèle d'encodage solidaire de leur dénombrement immédiat dans les catégories prévues à cette fin.

Logiquement, l'attrition de toute marque découle en proportions variables de l'une ou l'autre de quatre modalités :

- 1) le renouvellement de la nomenclature, qui se traduirait par la disparition d'articles, ce que nous enregistrons dans la catégorie  $\emptyset E$ , pour : *entrée absente dans l'édition comparée* ;
- 2) la suppression de lexies présentes dans la microstructure de l'édition de référence, ce que nous rangeons dans la catégorie  $\emptyset L$ , pour *lexie supprimée dans l'édition comparée* ;
- 3) le démarquage, c'est-à-dire la suppression de la marque à l'étude mais sans suppléance, soit *zéro marque pour la marque à l'étude*, ici  $\emptyset B$  pour *suppression d'un marqueur de BAS* ;

et finalement,

- 4) la suppléance ou *remarquage* par une ou plusieurs autres marques d'usage, et que nous classons dans la catégorie *marquage différent*, notée par le signe mathématique :  $\square$ .

À ces catégories qui enregistrent les modifications d'une édition à l'autre, s'ajoute tout aussi logiquement une catégorie \* *marque à l'étude +*, pour *marque maintenue*, ici BAS.

Longue pratique à l'appui, nous tenons ces cinq classes d'enregistrement des données pour nécessaires et suffisantes.

### 3. Résultats Généraux

Notre enquête sur la marque BAS à travers les huit éditions achevées du DAF ne laisse aucun doute sur l'édition clé qui en consacre l'attrition. Nous rapportons dans le Tableau 1 le nombre de lexies marquées par BAS dans chacune des éditions :

A1 1694	A2 1718	A3 1740	A4 1762	A5 1798	A6 1835	A7 1878	A8 1932/35
723	959	738	139	141	101	90	34

Tableau 1 : BAS, de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> édition du DAF

De toute évidence, l' édition de 1762 témoigne d' un tournant majeur : de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> éd., on passe de plus de 700 lexies porteuses d' un marqueur de BAS, avec un pic de 959 dans la 2<sup>e</sup>, à aussi peu que 139 lexies ainsi marquées dans la 4<sup>e</sup>. De la 3<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> éd., 599 des lexies, différentes ou répétées, se voient dépouillées de la marque.

Nous verrons dans la suite à expliquer la cause principale de cette forte attrition en aval, de l' édition de 1740 à celle de 1762.

#### 4. Bas : De la 3<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> édition du DAF

De la 3<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> édition du DAF, on observe l' incontestable recul de la marque BAS. Elle revêt plusieurs formes, comme résumé dans le Tableau 2 :

A3 1740	Ø E	Ø L	ØB	BAS	□	Total lexies	Nbre articles
A3_A4	7	72	100	130	429	738	599

Tableau 2 - BAS : de la 3<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> édition du DAF

Précisons d' emblée que le nombre d' articles différents, fourni dans la dernière colonne, et dans lesquels nous avons puisé nos lexies, ne correspond que fortuitement au retrait de ce marquage initial de la 3<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> éd.

Le Tableau 2 montre à l' évidence que la nomenclature [ØE], les lexies dans la microstructure [ØL] ou le retrait pur et simple d' un marqueur de BAS [ØB] jouent des rôles secondaires. Tout autant que le maintien de la marque (colonne BAS).

Dans les limites imparties, nous nous en tiendrons à la colonne des marques différentes (cf. □), celle qui enregistre le remplacement de BAS par une autre marque et qui totalise à elle seule plus de cas que les quatre autres catégories réunies (429 contre 309).

De la 3<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> édition, on ne relève au total que quatre substituts à BAS, soit :

- une occurrence de \* Terme de Pratique + (s. v. ASINE) ;
- 4 de VIEUX : 2 fois le marqueur *vieux*, s. v. DEVISER et ENGER ; une fois *il vieillit* qui porte sur deux acceptions, s. v. AIDE) ;
- 78 de FAMILIER (par ex. s. v. ASSOTÉ, BROUILLAMINI, FANFRELUCHE, LUBIE, PAUVRET, ETTE)
- les autres remplacements, un peu plus de 80 % des cas, sont tous imputables à la substitution de POPULAIRE à BAS (par ex. s. v. CAPON, DAUBER, FRUSQUIN, LAMPER, MARMONNER).

Contrairement aux fluctuations du marquage par FAMILIER (cf. Dagenais 2003), nous ne sommes pas ici en présence d'une appréciation ou d'une sensibilité différente aux lexies par rapport à une autre édition ou à une autre époque. La systématisme du procédé montre qu'il s'agit bien du remplacement d'un terme du lexique de marquage par un autre. Le changement ne progresse toutefois pas dans l'édition suivante et il faut attendre les éditions du XIX<sup>e</sup> siècle pour atteindre de nouveaux seuils d'attrition. Quant à l'édition de 1932-1935, avec 34 lexies encore marquées par BAS, elle témoigne de la résistance d'un héritage dont elle peine à se départir, notamment pour des lexies qui désignent des réalités déplaisantes ou socialement stigmatisées (par ex. s. v. BÂFRER, CACADE, COCU, MAQUERELLAGE).

## **5. Conclusion**

On peut conclure avec certitude que la 4<sup>e</sup> éd. du DAF amorce sciemment le renouvellement du système des marques d'usage diastratiques mis en place dans la 1<sup>re</sup> édition du répertoire.

À ma connaissance, les études sur le *Dictionnaire de l'Académie française* n'ont jamais relevé le changement. Pour ce qui concerne l'édition de 1762, c'est au chapitre de l'orthographe, et, sous la pression de l'ère encyclopédiste, encore plus à celui de l'accroissement de sa nomenclature de la langue des arts et des sciences qu'elle est tenue pour une édition renouvelée (cf. parmi d'autres études Dessaint, 1997).

Et plus curieusement, à nos yeux, la préface ne laisse rien soupçonner de cette modification considérable dans l'économie générale du système de marquage.

## **Note**

<sup>1</sup> On trouvera dans Dessaint (1997) la reproduction d'une page de l'exemplaire qui a servi à établir l'édition de 1798.

<sup>2</sup> Et, ajoutons, la facilité de consulter les textes originaux sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France pour prendre correctement la mesure des attributs du texte d'origine.

## **Remerciements**

Je remercie Marie-Alix Pouteaux, mon auxiliaire de recherche, d'avoir assuré la saisie des données. Je suis redevable au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture qui subventionne notre projet dans le cadre d'un programme de recherche de l'équipe L. Dagenais et Y. Ch. Morin.

## Références

- Académie française.** 1694. *Dictionnaire de l'Académie française dédié au roy.* (Microrédition par les Archives de la linguistique française, #1.) 2 vol., 1<sup>re</sup> éd. Paris: V<sup>ve</sup> Jean Baptiste Coignard et Jean Baptiste Coignard..
- Académie française.** 1718. *Nouveau dictionnaire de l'Académie française.* (Microrédition par les Archives de la linguistique française, #2.) 2 vol., 2<sup>e</sup> éd. Paris: Jean Baptiste Coignard.
- Académie française.** 1740. *Dictionnaire de l'Académie française.* (Microrédition par les Archives de la linguistique française, #3.) 2 vol., 3<sup>e</sup> éd. Paris: Jean Baptiste Coignard.
- Académie française.** 1762. *Dictionnaire de l'Académie française.* (Microrédition par les Archives de la linguistique française, #4.) 2 vol., 4<sup>e</sup> éd. Paris: V<sup>ve</sup> B. Brunet.
- Académie française.** An VII/1798. *Dictionnaire de l'Académie française*, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même. (Augmenté d'un *Supplément* contenant les mots nouveaux en usage depuis la Révolution). (Microrédition par les Archives de la linguistique française, #5.) 2 vol., 5<sup>e</sup> éd. Paris: Smits et C<sup>o</sup>.
- Académie française.** 1835. *Dictionnaire de l'Académie française.* (Microrédition par les Archives de la linguistique française, #6.) 4 t. en 2 vol., 6<sup>e</sup> éd. Paris: Firmin-Didot.
- Académie française.** 1878. *Dictionnaire de l'Académie française.* (Microrédition par les Archives de la linguistique française, #7.) 2 vol., 7<sup>e</sup> éd. dans laquelle on a reproduit pour la première fois les préfaces des six éditions précédentes. Paris: Firmin-Didot.
- Académie française.** 1932-1935. *Dictionnaire de l'Académie française.* (Microrédition par les Archives de la linguistique française, #8.) 2 vol., 8<sup>e</sup> éd. Paris: Hachette.
- Académie française.** 1992-. *Dictionnaire de l'Académie française.* T. 1: A-Enz, T. 2: Éocène à Mappemonde. 9<sup>e</sup> éd. Paris: Imprimerie Nationale et Éditions Fayard.
- Dagenais, L.** 2003. > La prolifération de la marque d'usage FAMILIER au XVIII<sup>e</sup> siècle Académie 1718, 1740, 1762 et 1798', *XXIII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie romanes*, (Salamanque, 24-30 septembre 2001). Tübingen: Max Niemeyer. T. V, Section 8, 163-168.
- Dessaint, M.** 1997. > Quatrième édition 1762. Épître, Préface, Privilège. Introduction et Notes ' in B. Quemada (dir.), *Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*. Paris: Honoré Champion, 177-215.
2000. *Le Dictionnaire de l'Académie française*. Les huit éditions complètes depuis 1694 sur un cédérom unique. Marsanne: Redon. Version 1.0.
- Glatigny, M.** 1998. *Les marques d'usage dans les dictionnaires français monolingues du XIX<sup>e</sup> siècle.* (Lexicographica Series Major 91.) Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Hausmann, F. J.** 1989. > Die Markierung im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch : eine Übersicht ' in F. J. Hausmann et al., *Wörterbücher : ein internationales Handbuch zur Lexikographie / Dictionaries : an international encyclopedia of lexicography / Dictionnaires : encyclopédie internationale de lexicographie*. Berlin: W. de Gruyter. T. 1, 649-657.

- Richelet, C.-P.** 1680. *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise : ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes...* 2 vol. Genève: Jean Herman Widerhold. Réimpression, Genève: Slatkine reprints, 1970. 2 vol.
- Seguin, J.-P. et al.** 1990. > Les marqueurs du mauvais usage dans le *Dictionnaire critique de Féraud* in M. Glatigny (coord.), *Lexique 9. Les marques d'usage dans les dictionnaires (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*. Lille: Presses universitaires de Lille. 129-151.